



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

exportations

Question écrite n° 52864

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le ministre délégué au commerce extérieur de bien vouloir lui indiquer le chiffre d'affaires des exportations françaises de spiritueux de 1999 à 2003, en lui précisant, d'une part, le chiffre d'affaires global et, d'autre part, le chiffre d'affaires réalisé par aire d'appellation.

Texte de la réponse

Le chiffre d'affaires global des exportations françaises de spiritueux de 1999 à 2004 a été le suivant : 1999 : 1,7 milliard d'euros ; 2000 : 2,0 milliards d'euros ; 2001 : 1,98 milliard d'euros ; 2002 : 2,0 milliards d'euros ; 2003 : 2,1 milliards d'euros ; 2004 : 2,15 milliards d'euros. Le chiffre d'affaires réalisé par chacune des aires d'appellation et par grandes catégories de spiritueux a été le suivant (en milliards d'euros - Source douanes/Ubifrance) :

ANNÉES spiritueux dont principalement	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Cognac	1 100	1 260	1 247	1 264	1 228	1 236
Armagnac	15	16	15	15	15	16
Brandies	125	145	136	143	173	136
Calvados	13,6	15	14	15	15	14,7
Rhum	11,1	12,5	14	17	17	16
Whiskies	43	54	47	55	57	65
Vodka	26	46	60	93	95	138
Liqueurs	259	298	294	329	335	335

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52864

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9591

Réponse publiée le : 15 mars 2005, page 2725